

## BRIGHT – ENCORE ET ENCORE

### Clap de fin au CSE

Hier se tenait un CSE exceptionnel pour le projet Bright, il s'agissait du « dernier » CSE sur cette information-consultation qui a débuté le 19/02, nous avons donc dû nous positionner et rendre un avis. Pour une fois, et depuis longtemps, tous les membres du CSE ont été unanimes sur un projet. Ce ne sera une surprise pour personne, le CSE a rendu un [avis négatif](#).

Pourquoi aurions nous rendu un quelconque avis positif voire même circonstancié pour un projet qui scinde GBS SERVICES en deux, qui chamboule les activités de Villeurbanne et de Nanterre et surtout qui ne donne aucune visibilité à moyen terme sur notre avenir ?

Beaucoup de questions auront été posées sur ce projet mais finalement beaucoup seront restées sans réponse voire des réponses assez floues. Un dossier bien trop léger compte tenu des impacts attendus tant au niveau économique que social chez GBS SERVICES.

#### Aujourd’hui la CFDT est inquiète sur plusieurs points.

Sur la pérennité des emplois affectés au dossier **Endel** une fois celui-ci vendu.

Sur la pérennité des emplois du **service fournisseur de Villeurbanne**.

De l'**impact psychologique** de ce projet sur l’ensemble des salarié.es. Les risques sur la santé et plus largement les RPS ne sont pas abordé dans le dossier de la direction.

Ne pas connaître ses **futurs interlocuteurs** en terme de dialogue social.

De la **hausse de la charge de travail** générée par les transferts de dossier.

que l'**obligation** de passer par GBS pour les entités du groupe ENGIE n’ait à priori pas été modifiée officiellement, ce qui pérenniserait les activités de **Newco**.

De n’avoir aucune visibilité sur notre **avenir**.

que l’ensemble des sociétés du groupe **BRIGHT** soit déjà les clients de GBS SERVICES. Quelles possibilités d’**évolution** ?



#### Nous sommes inquiets :



Les mois à venir seront difficiles pour les salarié.es, de très nombreux changements nous attendent (réorganisation, déménagement), la CFDT restera très vigilante afin de remonter et traiter toute problématique qui pourraient se présenter.

Nous espérons que les directions présentes et futures de GBS Services et Newco tiendront compte de nos interrogations et nos inquiétudes afin de minimiser les impacts négatifs pour l’ensemble des salarié.es.



#### COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD  
Tel : 07.70.22.60.61  
Mail : [cfdt-gbsservices@engie.com](mailto:cfdt-gbsservices@engie.com)

Fanny DENECE  
Tél : 06.74.09.73.58



## Accord d'accompagnement social

Le projet Bright va impacter à court et moyen terme les équipes des CSP Finances de Nanterre et Villeurbanne avec le transfert d'activité.

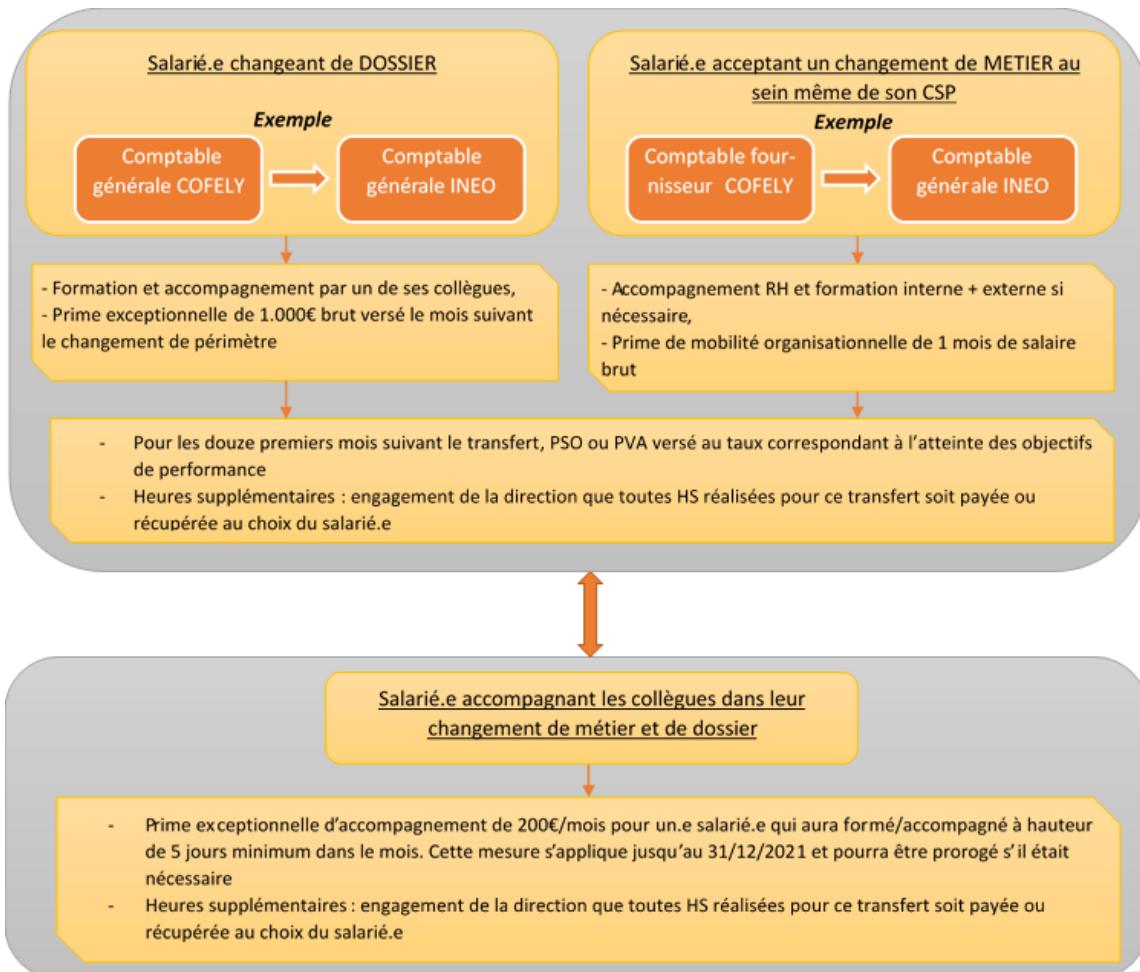
Un accord d'accompagnement social a donc été mis à la négociation par la direction il y a quelques semaines. Mercredi, nous sommes arrivés très rapidement à un consensus puisque toutes les demandes CFDT ont été acceptées ou adaptées. Nous avons donc donné notre go pour la signature de cet accord, une OS ne s'est à aujourd'hui pas encore positionnée.

L'accord devrait rapidement être mis à la signature. En attendant de pouvoir vous le communiquer, nous allons répondre à vos interrogations sur les éléments de cet accord.

### Pour commencer, qui sera concerné par cet accord ?

Cet accord est uniquement consacré aux salarié.es impacté.es par le transfert d'activité, soit 32 salarié.es sur Nanterre et 33 sur Villeurbanne.

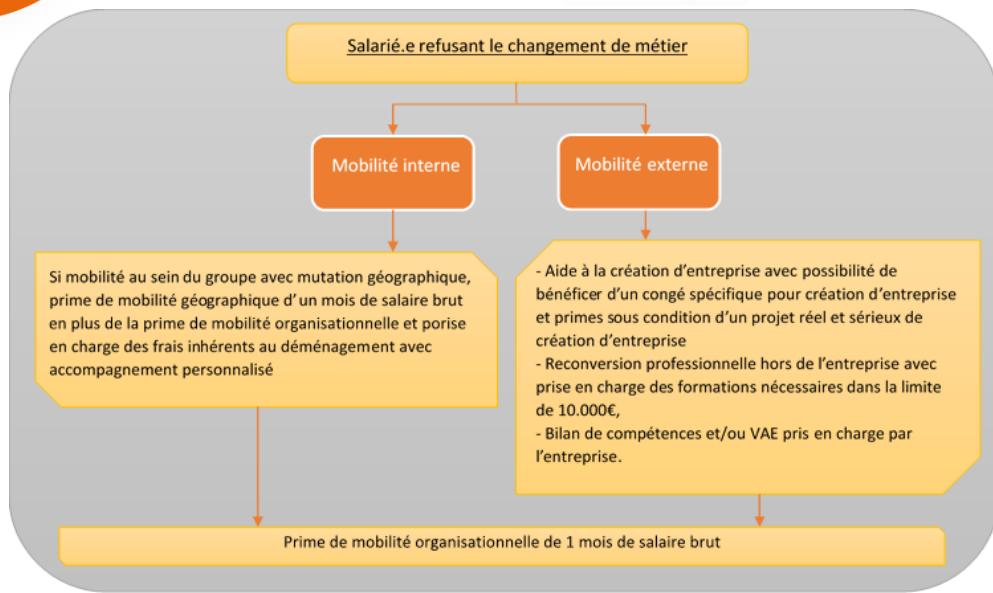
### Quelles mesures ont été négociées à notre demande pour les salarié.es impacté.es ?



### COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD  
Tel : 07.70.22.60.61  
Mail : [cfdt-gbsservices@engie.com](mailto:cfdt-gbsservices@engie.com)

Fanny DENECE  
Tél : 06.74.09.73.58



Cet accord fera l'objet d'une attention toute particulière de la CFDT. N'hésitez pas à revenir vers nous si vous avez de plus amples questions ou doutes.

## CSE d'Avril - Un CSE qui déménage

Outre les sujets récurrents du moment tel que le COVID et le projet Bright, c'est en avril que prenait fin le délai de consultation sur les déménagements Parisiens et Lyonnais.

Après nos différents échanges avec des salariés Parisiens et Lyonnais, les membres CFDT ont pris la décision d'émettre un avis défavorable. Les élus des autres OS n'ayant pas la même posture, c'est seuls que nous avons pris nos responsabilités et donner un avis défavorable à ces deux projets.

**Sur le projet Lyonnais**, il nous manquait et nous manque toujours un planning clair de déménagement par équipe, contenant les dates par activité, les coupures et réactivations informatiques éventuelles - les mesures spécifiques en période Covid et surtout des mesures factuelles concernant la problématique de stationnement, accentuée par le manque de desserte en transports en commun. De plus, le jour de présence obligatoire par semaine étant maintenu et le second de jour de télétravail n'étant toujours pas officialisé, la CFDT s'inquiète qu'il n'y ait pas assez de postes de travail équipés pour accueillir l'ensemble des équipes dans de bonnes conditions (double écrans, siège adapté etc.).

**Sur le projet Parisien**, le fait même que l'annonce de ce déménagement n'intervienne que trois mois avant sa réalisation nous confortait dans le fait d'émettre un avis négatif. Qui plus est, aucune vraie mesure ne nous a été présentée pour les salariés fortement impactés sur le temps de trajet par ce déménagement. Seules des mesures individuelles devraient être mises en place sans aucune certitude ni suivi.

Dans un souci de transparence et comme à notre habitude, vous trouverez nos avis lus en séance, [TIVOLI](#) et [LYON](#). Ces déménagements doivent faire l'objet d'un suivi régulier en CSE. Nous espérons que nos inquiétudes seront levées et que nous obtiendrons plus d'informations à l'approche des déménagements.



### COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD  
Tel : 07.70.22.60.61  
Mail : [cfdt-gbsservices@engie.com](mailto:cfdt-gbsservices@engie.com)

Fanny DENECE  
Tél : 06.74.09.73.58

## Intéressement 2020

Nous approchons à vitesse grand V du mois de Mai, le mois de versement de l'intéressement.

A aujourd'hui, il n'y a eu aucune communication de la direction et vous vous demandez tous de quel montant sera votre intéressement 2020.

Pas d'inquiétude, tous les critères sont atteints, le montant de l'intéressement évolue donc à la hausse par rapport à l'année dernière. Nous laissons la primeur à la direction de communiquer sur les montants, chose qu'elle devrait faire dès semaine prochaine.



Nous ferons un article complémentaire dès que la direction aura communiqué. Ceci afin de vous expliquer comment est calculé votre intéressement et comment en disposer 😊

## Congés : tout ce que vous devez savoir !

Aujourd'hui est le dernier jour de la période de pose de congés. Pour ceux à qui il resterait quelques CP, ancienneté ou fractionnement, vous avez plusieurs solutions :

- Il y a une souplesse de pose de congé avec la CNETP jusqu'au **15/05 !!!** Donc il n'est pas trop tard, vous pouvez encore poser vos derniers jours si vous le souhaitez.
- le **CET**, Compte Epargne Temps, sur laquelle vous pouvez placer les jours non posés. La date limite de placement est fixée au 05/05, ce placement se fait via MYPORAL en suivant le chemin suivant : MON SELF SERVICE / RESSOURCES HUMAINES / MON TEMPS DE TRAVAIL ET ABSENCE / COMPTE EPARGNE TEMPS / ALIMENTATION CET. Nous vous rappelons rapidement les règles de placement : vous pouvez placer sur le CET à hauteur de 12 jours ouvrés par an comprenant le placement de la 5ème semaine de CP, congés d'ancienneté, fractionnement et RTT. Le plafond du CET est de 130 jours ouvrés.
- **le Dons de jours** : Si vous le désirez, vous pouvez aussi donner vos jours de congés restants. Ces jours iront dans une enveloppe qui sera à destination de l'une ou l'un de vos collègues pour être présent en cas de besoin auprès de son enfant ou de son conjoint malade.

Un dispositif que nous avons tendance à oublier : le transfert de nos CET vers le **PERCO**, plan d'épargne pour la retraite collective. Vous pouvez transférer un maximum de 10 jours/an hors les jours provenant de la 5ème semaine de CP. Et de fait, vous bénéficiez d'un abondement à hauteur de 20% des sommes transférées. Ce placement s'effectue au mois de mai et/ou novembre. Vous pouvez utiliser le formulaire [ci-joint](#) et le mettre en PJ sur MyPortal au chemin indiqué plus haut.

**Attention, malgré le changement de convention collective, nous sommes encore sur la CNETP pour la gestion des congés. Il vous faut donc bien cette année gérer vos congés pour obtenir les jours de fractionnement. Encore un an avec la CNETP, puis nos congés seront gérés par GBS Services ou Newco.**



### COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD

Tel : 07.70.22.60.61

Mail : [cfdt-gbsservices@engie.com](mailto:cfdt-gbsservices@engie.com)

Fanny DENECE

Tél : 06.74.09.73.58

**Alerte Erreur 404...** Une OS a publiée les revendications CFDT acceptées par la direction sur leur site. Il est étrange de confondre bleu et orange mais bon, l'erreur étant humaine, ne nous fâchons pas ! Peut être souhaitent-ils nous rejoindre ? ☺



Toute  
Reproduction  
interdite

### Le top 3 des articles les plus consultés sur notre blog ce mois-ci:



N°1 : [Le projet Bright enfin dévoilé](#)

N°2 : [Newco : Une demande CFDT acceptée](#)

N°3 : [Arrêts garde d'enfants – le retour](#)

### LES INCONTOURNABLES DE LA CFDT

**N°1 >> Le droit à la déconnexion reste une priorité avec un télétravail subit et à 100%.** Respectez-vous ! Ne confondez pas professionnalisme et bénévolat !



**N°2 >> Ca y est nous y sommes, le programme de déconfinement a été annoncé.** Il était temps, 1 er date importante le 19/05 avec la réouverture des terrasses



**N°3 >> Pensez à vos congés d'été** afin de les prévoir et de les poser.

*Votre collectif  
CFDT GBS Services  
toujours à fond*



#### Mai 2021 :

- 04/05 : CSE
- 05/05 : Négociation GEPP
- 05/05 : **⚠** Dernier jour pour placer vos CET **⚠**
- 14/05 : RTTE
- 24/05 : journée solidarité (chômée et rémunérée)



#### COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD  
Tel : 07.70.22.60.61  
Mail : [cfdt-gbsservices@engie.com](mailto:cfdt-gbsservices@engie.com)

Fanny DENECE  
Tél : 06.74.09.73.58